

# LES ATTAQUES

## infos



Bulletin municipal - 2<sup>e</sup> trimestre 2019 - n° 19

## édito

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 9 avril dernier, le Budget primitif 2019 global de plus de 3 millions d'euros que je lui ai proposé, après une préparation de plusieurs mois avec mes quatre adjoints, la Directrice des services et un examen en Commission Finances. Nous vous en présentons une version condensée dans ce numéro du journal communal.

Nous allons donc pouvoir entreprendre de nombreux projets.

**Des travaux indispensables** sont en cours tels l'entrée de village et la finition du lotissement communal. D'autres chantiers seront entrepris à Pont d'Ardres, sur les trottoirs, pour les traversées piétonnes et pour le retournement du bus chemin du Contre-Halage. De grosses réparations de voirie sont programmées sur le Vinfil et la Rivière Neuve, ainsi que dans la Zone d'Activités. Nous réaliserons des travaux pour la sécurité à l'école, pour l'accessibilité à l'église et pour le drainage des eaux de pluie dans les allées du cimetière.

Nous veillerons toujours particulièrement à **l'accueil des enfants dans les services périscolaires** et soutiendrons les ateliers de la médiathèque le mercredi matin.

J'ai proposé au Conseil de voter un **accompagnement des lycéens** pour financer une partie de l'acquisition du matériel nécessaire en lycée professionnel, et nous mettrons à l'honneur l'élite des jeunes Attaquois qui obtiendront la mention Très Bien au baccalauréat, en leur remettant une prime au mérite.

Afin de développer le lien social, et développer une nouvelle offre de loisirs, nous allons mettre les **Jardins Partagés** à disposition des habitants. Les jardiniers amateurs et confirmés pourront se donner rendez-vous pour cultiver 12 parcelles.

**Nous accompagnons également toutes les associations locales**, avec la mise à disposition des équipements communaux pour la pratique de leurs activités, et la reconduction pour 2019 des mêmes montants de subvention.

Et je conclurai mon éditorial en vous invitant à découvrir dans ce magazine, le compte rendu des évènements du 1<sup>er</sup> trimestre dans notre commune, et le calendrier des nombreux rendez-vous à venir.

Je vous invite notamment à noter dès à présent que la ducasse change de format en 2019. **La Fête Communale** se déroulera le **1<sup>er</sup> week-end de juillet, les 7 et 8**, avec de nombreux rendez-vous d'animations pour toute la famille. Et ensuite, le petit tour de manège ou d'auto tamponneuse, ce sera pour le week-end suivant Place de la République.

Le Maire,  
Nadine DENIELE-VAMPOUILLE

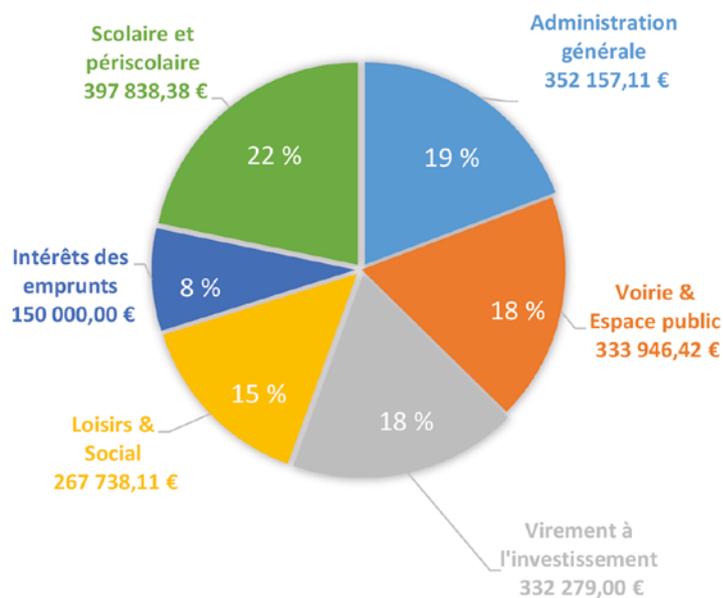


## SOMMAIRE

Vie communale	02
La vie des assos	08
GRAND CALAIS Terres & Mers	10
Infos pratiques	12
Etat civil	13
Agenda	14
Connaissez-vous	15

## BUDGET 2019 FONCTIONNEMENT

Dépenses – 1 833 959 €



### Scolaire et périscolaire

Entretien et fonctionnement des services scolaires, de la cantine et de la garderie (bâtiments, personnel, fournitures scolaires). Prix et bourses scolaires.

Participation au Relais d'Assistants maternelles.

### Administration générale

Entretien et fonctionnement de la mairie, du cimetière, de l'église, de l'agence postale.

Entretien des 11 bâtiments loués à des particuliers et à des entreprises.

Missions administratives et frais divers de fonctionnement.

### Voirie & Espace public

Entretien des voies communales, des espaces verts, du fleurissement. Eclairage public.

Participation au Service de Défense Incendie.

### Virement à l'investissement

Autofinancement pour les investissements.

### Loisirs & Social

Entretien et fonctionnement du complexe sportif, des terrains, et des locaux de loisirs.

Subventions et mises à disposition aux associations. Manifestations et fêtes communales.

Entretien et fonctionnement de la médiathèque. Participation au CCAS.

**Emprunts** - Remboursement des intérêts.

### Attribution de Grand Calais

Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire versées par la communauté d'agglomération.

### Impôts et taxes

Taxe d'habitation, taxes foncières, taxes diverses.

### Dotations et fonds de l'Etat

Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, compensation des exonérations fiscales, fonds de péréquation.

### Revenus des locations

Loyers des 11 bâtiments loués.

### Remboursement de charges

Remboursements d'assurances (sur le patrimoine et le personnel), participation de La Poste à l'agence postale communale et participation du Département à la médiathèque.

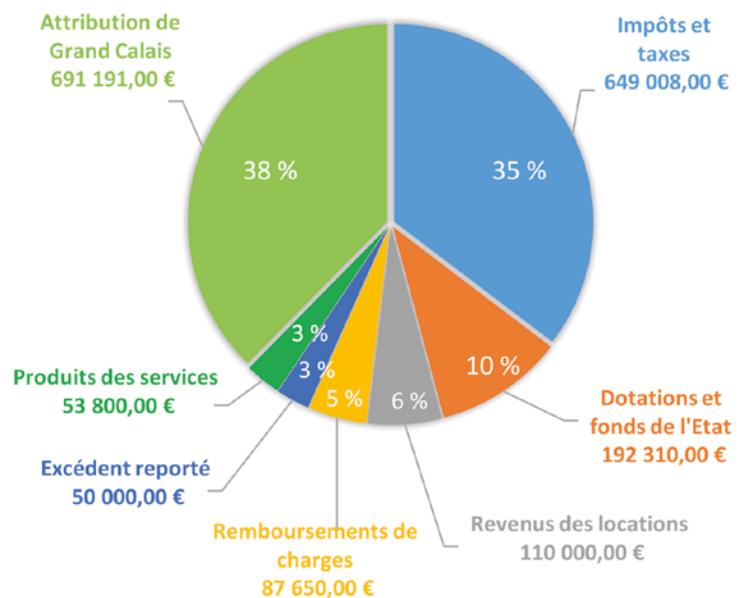
### Excédent reporté

Partie de l'excédent 2018 reporté.

### Produits des services

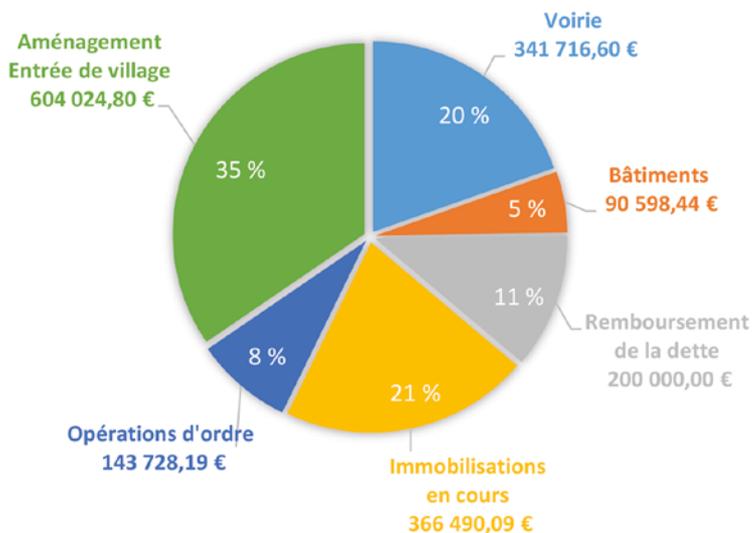
Produits des services périscolaires, et des concessions funéraires.

Recettes – 1 833 959 €



## BUDGET 2019 INVESTISSEMENT

Dépenses - 1 746 558,12 €



### Aménagement de l'entrée de village

Travaux en cours sur la RD943.

### Voirie

Travaux sur la Rue du Vinfil, la Rue de la Rivière Neuve, les trottoirs de Pont d'Ardres, les rues de la Zone des Estaches. Création de la zone de bus au Contre Halage. Investissements en éclairage public et en sécurité routière.

### Bâtiments

Travaux à l'école, à l'église et au complexe sportif.

### Remboursement de la dette

Remboursement du capital de la dette.

### Immobilisations en cours

Prévisions d'autofinancement pour les investissements des années futures.

### Opérations d'ordre

Opérations comptables de valorisation du patrimoine : opérations équilibrées en dépenses et en recettes.

### Excédents d'investissement reportés

Excédents de la section d'investissement des années précédentes.

### Virement de la section de fonctionnement

Autofinancement prévu en 2019.

### Subventions

Subventions à percevoir pour les travaux prévus de la part de Grand Calais, du Département, de l'Etat, et de la Fédération de l'Energie.

### Excédents de fonctionnement 2018

Autofinancement réalisé en 2018.

### Remboursement du Budget Lotissement

Remboursement des avances versées au budget lotissement communal pour le financement des travaux de viabilisation.

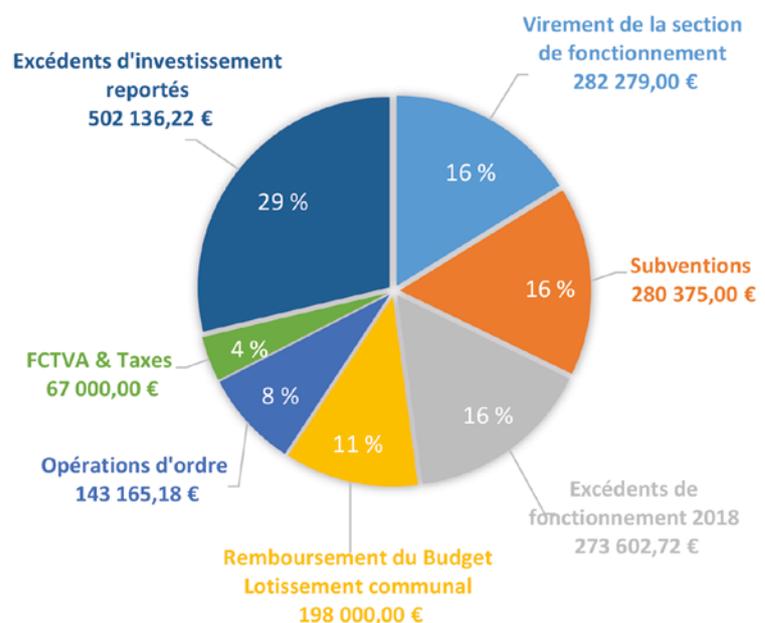
### Opérations d'ordre

Opérations comptables de valorisation du patrimoine : opérations équilibrées en dépenses et en recettes.

### FCTVA & Taxes

Remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA payée par la commune sur certaines dépenses. Produit de la taxe d'aménagement.

Recettes - 1 746 558,12 €



Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont rapportés en intégralité sur le site internet de la commune [www.lesattaques.fr](http://www.lesattaques.fr)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2019

Absents excusés : J. BOUCLET (pouvoir à F. COTREZ), N. DUVIEUXBOURG, V. SEYS (pouvoir à PL. LEFEBVRE), G. MOSSION, L. ROBERVAL (pouvoir à E. KRASINSKI) et JP. VASSEUR.

### • Demandes de subvention votées à l'unanimité pour :

> Mise aux normes d'accessibilité de l'église  
La commune doit entreprendre des travaux pour une rampe d'accès à l'église. L'estimation du coût est de 23 315 € HT. Demande sur fond de Dotation de Soutien à l'Investissement Local au taux maximum de 80 %. La subvention serait de 18 652 €, la participation communale de 4 663 €.

> Travaux de voirie

Sécurisation des passages piétons sur la RD943 en agglomération à Pont d'Andres (7 087,21 € HT). Fourniture et pose de

panneaux annonçant la traversée de la RD943 par les bus de ligne régulière à Pont d'Andres (733,38 € HT). Fourniture et pose de 3 coussins berlinois et panneaux de signalisation, rue du Contre Halage à Pont d'Andres (5 560,34 € HT). Installation d'un panneau et d'un aménagement annonçant une réduction de chaussée rue du Contre Halage (215,81 € HT). Fourniture et pose d'un panneau clignotant solaire annonçant le passage à niveau Route d'Andres (2 318,25 € HT). Signalisation horizontale et verticale à Pont d'Andres sur le chemin du Halage (875,23 € HT). Agrandissement de la Zone 30 dans le centre village entre la RD943 et le passage à niveau Route d'Andres (1 500 € HT). Réparation des trottoirs de Pont d'Andres (20 760 € HT). Soit un total de 39 050,22 € HT.

Demande de subvention maximum de 15 000 € pour les travaux ci-dessus au Département, au

titre des « Amendes de police » pour améliorer la sécurité routière.

### • Assurance statutaire votée à l'unanimité

> Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion du Pas-de-Calais pour couvrir les frais liés aux arrêts maladies des agents et stagiaires affiliés à la CNRACL pour une durée de 5 ans, du 01/01/2019 au 31/12/2023.

### • Intercommunalité

> Modification des statuts de la communauté d'agglomération votée à l'unanimité

Les évolutions législatives ont entraîné des transferts de compétences obligatoires de l'échelon communal vers l'échelon intercommunal. Depuis le 03/8/2018, il faut distinguer « l'assainissement des eaux usées » et la « gestion des eaux pluviales urbaines ».

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

Absents excusés : J. BOUCLET (pouvoir à F. COTREZ), N. DUVIEUXBOURG (pouvoir à N. DENIELE), L. FONTCASAS (pouvoir à J. RIVENET), E. KRASINSKI (pouvoir à L. ROBERVAL), G. MOSSION (pouvoir à JP. VASSEUR).

### • Confirmation de l'adhésion de la commune à GRAND CALAIS Terres & Mers

> Par jugement du 20/11/2018, le tribunal administratif de Lille a annulé l'arrêté préfectoral du 23/09/2016 portant extension de périmètre de la communauté

d'Agglomération du Calais aux communes de Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques et Nielles les Calais, ainsi que l'arrêté préfectoral portant fusion de la Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calais et de la Communauté de Communes des Trois-Pays. Cette annulation prendra effet au 01/12/2019. La loi NOTRe d'août 2015 interdisant les intercommunalités de moins de 15 000 habitants, les 8 communes de l'ex CCSOC doivent obligatoirement intégrer la communauté d'agglomération du Calais ou à la communauté de communes du Pays

d'Opale au 01/12/2019.

Compte tenu des services apportés par la communauté d'agglomération à nos habitants et des avantages financiers pour la commune, le Conseil décide à l'unanimité : de confirmer le retrait de la commune de la CCSOC, et d'approuver la demande d'adhésion de la commune à GRAND CALAIS Terres & Mers, à compter du 01/12/2019, afin de poursuivre toutes les actions et projets entamés depuis son intégration en 2017.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

Absents excusés : J. BOUCLET (pouvoir à F. COTREZ), N. DUVIEUXBOURG (pouvoir à N. DENIELE), E. KRASINSKI (pouvoir à JP. VASSEUR), G. MOSSION (pouvoir à L. ROBERVAL), A. PEENAERT (pouvoir à V. SEYS), V. DEWEZ (pouvoir PL. LEFEBVRE).

### • Vote à l'unanimité de l'approbation des comptes 2018

> En fonctionnement : 1 617 737,98 € de dépenses et 1 851 340,61 € de recettes

En investissement : 543 880,55 € de dépenses et 347 569,08 € de recettes

L'excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes s'élève à 323 602,72 €. Le Conseil valide à l'unanimité la proposition du Maire de l'affecter pour 273 602,72 € en investissement et 50 000 € en fonctionnement. L'excédent d'investissement cumulé de 502 136,22 € reste affecté en investissement.

**Le budget primitif 2019 est voté à l'unanimité.** Il fait l'objet d'une présentation graphique (pages 2 et 3).

### • Impôts locaux :

Les taux d'imposition restent les mêmes qu'en 2018, à savoir :

> Taxe d'habitation : 18,82 %

> Taxe sur le Foncier Bâti : 15,88 %

> Taxe sur le Foncier Non Bâti : 40,11 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier. Le produit fiscal 2019 est estimé à 557 408,00 €.

### • Subventions aux associations locales

> La subvention ne sera versée que sur justificatif par l'association de son bilan d'activité chiffré de l'année 2018.

Comité des Loisirs 2400 € - Union Sportive Attaquoise 4000 € - Les Attaques Basket Club 800 € - Club Détente 350 € - ACPG des Attaques 200 € - Les Gazelles 490 € - Aiki

Goshindo Attaquois 400 € - Les Archers des Estaches 700 € - Les Quinqu'Attaquois & Co 300 € - Sport pour Tous 200 € - Toutes au Sport 400 € - Coopérative scolaire 760 € (participation au voyage scolaire de fin d'année)

### Bourses aux lycéens

> Aide aux lycéens de la filière professionnelle (voir page 5).

> Prime au mérite pour la mention « Très bien » au Baccalauréat (voir page 5).

### Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Augmentation de la subvention à 21 000 € pour permettre au CCAS d'avoir la trésorerie suffisante pour payer en début d'année la facture des colis de Noël de l'année précédente et de continuer d'exercer ses missions :

> Aide financière pour les personnes âgées ayant besoin d'un portage de repas à domicile. Participation aux cartes de transport pour les personnes âgées ou handicapées

non imposables et pour les demandeurs d'emploi. Le repas et les colis des aînés. Secours exceptionnels aux habitants et les subventions à des associations d'action sociale.

#### **Subvention à la Fédération du Mémorial de l'OTAN**

Sur sollicitation du Président de la Fédération du Mémorial de l'OTAN, qui organise chaque année depuis 2012 à Fréthun, une commémoration en hommage aux soldats des 28 pays membres de l'OTAN. Un « Mémorial Day » est organisé avec des manifestations

culturelles et sportives. Ce rendez-vous est programmé entre le 13 et le 15 septembre 2019, une subvention de 100 € est accordée à la Fédération du Mémorial de l'OTAN.

#### **Validation de remboursement des frais**

liés à la gestion du matériel intercommunal à la commune d'Escalles. Ce matériel est utilisé régulièrement par notre commune. Comme convenu, la commune d'Escalles nous a adressé un état de ses dépenses 2018 pour la gestion du matériel. Ces frais correspondent au temps passé par l'agent technique d'Escalles et sont partagés entre les communes selon le

nombre d'heures passées par l'agent. Pour Les Attaques en 2018, le temps passé a été évalué à 18,5 heures. Le taux horaire de l'agent étant de 16,25 € charges comprises, la participation demandée de 300,62 €.

#### **Jardins partagés**

La commune dispose d'un terrain derrière le cimetière et l'école qui permet d'aménager des parcelles pour proposer aux habitants une offre de jardins partagés (voir ci-dessous)..

### **REUNION PUBLIQUE DES RIVERAINS DE L'ENTREE DE VILLAGE**

Mercredi 20 mars, la municipalité a convié les riverains concernés par les travaux d'aménagement de l'entrée de village. Les travaux ont débuté le lundi 25 mars et s'achèveront mi-juillet au plus tard. Durant cette période, la circulation sera alternée de 8h à 17h, les jours de semaine. L'aménagement définitif permettra un rétrécissement de chaussée, l'aménagement d'une voie piétonne, de places de stationnement et des plantations paysagères.

### **NOUVEAU : LES JARDINS PARTAGES**

La commune propose aux Attaquois une offre de jardins partagés. Les objectifs de cette démarche sont de renforcer le lien social entre les habitants, de développer une activité de loisir intergénérationnelle entre habitants historiques et nouveaux arrivants. La capacité du terrain permet de proposer 12 parcelles de 70m<sup>2</sup>. La commune mettra à disposition un point d'eau et un local pour rangement de matériel. Les parcelles seront attribuées dans l'ordre des demandes déposées à la mairie, avec signature d'une convention entre la mairie et le particulier, pour un an, renouvelable. La parcelle ne sera attribuée que pour un usage exclusivement personnel et sous réserve d'acceptation d'un règlement.

Certaines conditions seront intégrées dans le règlement : la parcelle devra être entièrement entretenue, avec une pratique d'agriculture raisonnée dans le respect de l'environnement ; la commune décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des jardins et du local ; le particulier s'engage à participer à des ateliers d'initiation au jardinage pour enfants et adultes. Dès que le projet aura bien démarré, la constitution d'une association pourra être envisagée avec laquelle la mairie conventionnerait pour gérer la mise à disposition des parcelles et pour animer les jardins



### **BOURSES AUX LYCEENS DE LA FILIERE PROFESSIONNELLE**

Les lycéens de la filière professionnelle doivent faire face à des frais pour acheter du matériel ou des tenues spécifiques à leur métier. Afin de les aider, une bourse de 80 € maximum sera attribuée par élève pour son cycle de formation initiale.

Le demandeur devra justifier de ses dépenses sur présentation de factures, fournir un certificat de scolarité de l'année en cours, un justificatif de domicile attestant qu'il réside aux Attaques, un RIB, une pièce d'identité et le livret de famille si le RIB n'est pas à son nom.

### **PRIME POUR LA MENTION TRES BIEN AU BAC**

Une prime au mérite pour la mention « Très bien » au baccalauréat est instituée afin de récompenser les bacheliers de toutes les filières, générale, technique ou professionnelle. Elle est fixée à 80 €.

Le demandeur devra fournir une attestation de réussite ou son relevé de notes avant le 31 août de l'année de l'obtention du baccalauréat, un justificatif de domicile attestant qu'il réside aux Attaques, un RIB, une pièce d'identité et le livret de famille si le RIB n'est pas à son nom.

## A L'ATTENTION DES SENIORS

Le repas des aînés se déroulera le mercredi 5 juin. Vous avez reçu votre invitation, pour une bonne organisation, votre réponse est attendue pour le 17 mai.

Nous avons profité de ce courrier pour mener une enquête de satisfaction sur le colis de Noël, afin de tenter de coller au plus près de vos attentes avec ce cadeau municipal. Merci de nous retourner le questionnaire complété pour le 14 juin.

## MÉDIATHÈQUE :

### Une richesse de Rendez-vous pour ce 1<sup>er</sup> trimestre

Le **16 janvier**, parents et enfants se sont retrouvés autour de jeux de société pour le rendez-vous de la « Médiathèque s'amuse ».

Mercredi **6 février**, Claudie a exhumé les « Vieux papiers » de la médiathèque. Les enfants leur ont donné une nouvelle vie en fabriquant des hérissons et des escargots à partir d'anciens ouvrages.



*Transformation de livres en souris, escargot...*

Le **13 mars**, deux ateliers étaient proposés « Crée ton masque de carnaval » pour les petits, et les enfants de plus de 8 ans ont découvert leur vocation de compositeur lors d'un atelier de Musique Assistée sur Ordinateur. Ils ont même fait danser les bénévoles !

Et enfin le **3 avril**, l'atelier était consacré à la confection du panier pour la Chasse aux Œufs de Pâques.



*Décoration du panier de Pâques*

Vendredi **15 mars**, dans le cadre du festival « Live entre les livres » organisé par la médiathèque départementale, nous avons accueilli le groupe OKAY MONDAY pour un concert gratuit.

### Horaires d'été de la médiathèque :

**Du 9 juillet au 3 septembre,  
la médiathèque sera ouverte  
chaque mardi de 17h à 19h.**

Infos : [mediathequelesattaques@gmail.com](mailto:mediathequelesattaques@gmail.com)

### Les prochains ateliers, de 10h à 12h (gratuit)

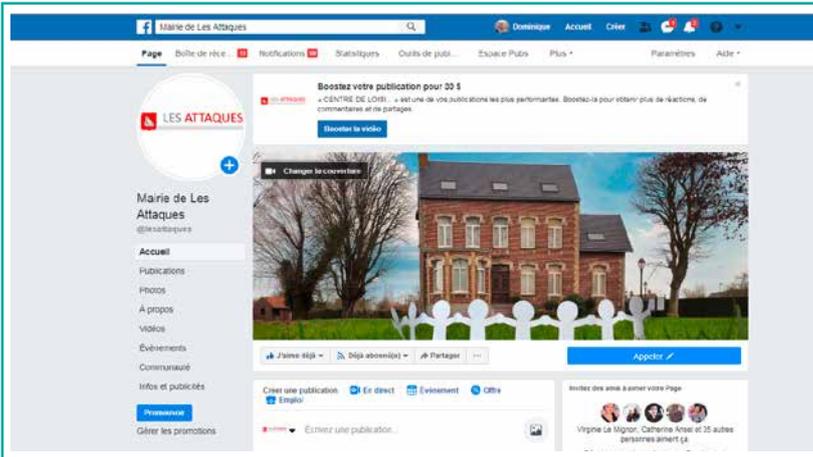
- 📅 Mercredi 22 mai : « La médiathèque s'amuse » venez en famille jouer aux jeux de société
- 📅 Mercredi 19 juin : « TAM, TAM » pour la création d'un instrument de musique à percussion



*Découverte de la Musique Assistée par Ordinateur*



*Préparation du masque de carnaval*



## LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE

La commune a ouvert une page Facebook le mercredi 20 février qui porte le nom de « Mairie de Les Attaques ».

Cet outil de communication sur les réseaux sociaux vous permet d'obtenir rapidement les informations pratiques sur les services municipaux et périscolaires, les annonces et reportages des événements communaux et les rendez-vous programmés par les associations de la commune.

## A LA CANTINE

Nous avons organisé une animation pour fêter l'arrivée du printemps, en offrant aux enfants une glace artisanale le vendredi 29 mars.

Notre fournisseur POMONA a installé un véritable stand de glacier, avec un parasol, des bacs de glace... et chaque enfant est passé y commander les boules de glace de son choix.

De l'avis général « C'était chouette et super bon ! ». Un vrai délice confirmé par les encadrants qui y ont goûté.



## A LA GARDERIE

Après avoir confectionné des pots à confettis pour le carnaval, les enfants ont préparé leur panier de Pâques prêt à recevoir tous les chocolats que les Cloches ou le lapin de Pâques auront semés. Et attention ! Il ne s'agit pas d'un banal panier : Les animatrices de la garderie ont aidé les enfants à confectionner de magnifiques poules avec de la feutrine, des plumes, des accessoires...

## A L'ECOLE... PERMIS PIETON

La gendarmerie a fait passer aux enfants de CE1, CE2 et CM1 des classes de Mesdames ANDRE et DELCROIX le permis piéton.

Pendant deux mois, les écoliers ont travaillé avec leur institutrice sur les gestes de sécurité à observer lorsque l'on est piéton. La gendarmerie avait déposé à cet effet un kit pédagogique et des codes de permis piéton.

Lundi 1<sup>er</sup> avril, deux gendarmes sont intervenus pour faire passer un examen aux enfants. Ils ont dû répondre à un QCM de 12 questions. A l'issue de l'examen, les permis ont été remis en présence de Madame le Maire et de la directrice de l'école.



## LES ARCHERS DES ESTACHES

Dimanche 3 février, Jean BOUCLET, le président des archers a proposé un nouveau challenge «Le tir aux saucissons» en 3 phases : les archers devaient atteindre des têtes de cochon dispersées sur la cible, casser



des craies attachées sur des ficelles retenant des saucissons, puis atteindre la tête d'un cochon dissimulée derrière la cible, selon des indices pour la localiser. Avec beaucoup d'adresse, les adhérents ont fait le plein de saucissons !

Dimanche 24 mars, les archers ont participé au quatrième passage de niveau de la saison. Jean BOUCLET a remis plusieurs distinctions : le niveau Blanc à Pascal BODART, Dominique SENICOURT, Théo MOLMY et Jean-François BERDIN. Le niveau Noir à Pascal BODART, Dominique SENICOURT et Jean-François BERDIN. Le niveau Bleu à Angelo DOHEN. Le niveau Rouge à Théo MOLMY et Angelo DOHEN. Les prochains passages de niveau se dérouleront le 19 Mai 2019.

Le dimanche 21 avril, les archers se sont réunis pour le tir de Pâques afin de gagner des œufs au chocolat.

## ACPG

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 24 février sous la présidence de M. Jean-Noël GOURLAY. Le président a fait le bilan de l'année écoulée en se félicitant du succès de la cérémonie du centenaire de la Première Guerre. Il a remercié la municipalité qui a coordonné ces festivités, et celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette commémoration, notamment Cathy DEMARET, l'institutrice, qui a animé la chorale « Grâce à elle nous avons eu beaucoup d'enfants et les parents ont suivi, j'espère que cela continuera ». Les anciens combattants se sont réunis autour du drapeau du centenaire offert par la municipalité.

Rendez-vous au Monument aux Morts pour la Commémoration du 8 Mai à 10h30 et l'Appel du 18 Juin à 18h.



## CLUB DETENTE

Dimanche 3 février, le repas dansant annuel a réuni 170 personnes. C'était l'occasion pour la présidente du club de mettre à l'honneur les doyens M. André TAYLOR et Mme Micheline BRUNOT mais aussi Mme Marie-Thérèse BLOUME qui fêtera ses 90 ans en octobre. Adhérente au club depuis ses origines, Madame BLOUME qui fait partie de l'équipe des bénévoles qui servent les repas, est très attachée à son poste il est « Hors de question pour moi de me faire servir et je continuerai tant que je le peux ! ».

Nous la félicitons et adressons aux aînés du Club tous nos souhaits.



## COMITE DES LOISIRS

### La bourse aux livres

La première édition de la bourse aux livres s'est déroulée le dimanche 3 mars. Une trentaine d'exposants se sont installés et les visiteurs étaient au rendez-vous pour faire le plein d'aventures : thrillers, policiers, romans à l'eau de rose, historiques, bandes dessinées, bibliothèque verte et rose... ►



### La chasse aux oeufs ▼

Samedi 20 avril, en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves, le Comité des Loisirs a organisé la traditionnelle chasse aux œufs. Mais avant de se lancer à la chasse aux friandises, les enfants étaient invités à participer à plusieurs ateliers mis en place par les parents d'élèves : coloriage et décoration d'œuf en polystyrène.



### Le parcours du Cœur ►

Samedi 27 avril, le parcours du cœur a rassemblé une quarantaine de personnes. Deux parcours étaient proposés, un pédestre et un cycliste pour découvrir ou re-découvrir la campagne Attaquoise. De la documentation sur les comportements à adopter pour vivre mieux ont été distribués. Au retour du parcours une collation était offerte.



### Les frères BAUDERCHE

Dimanche 17 mars, la comédie « Les frères BAUDERCHE » d'Emmanuel VALLOY a fait un tabac ! Les 150 spectateurs étaient tordus de rire avec les aventures de deux frères pour dénicher l'âme sœur ou autre chose...

## DANS NOTRE COMMUNE

### LA CRÈCHE POM D'API



Les enfants ont fêté Mardi Gras et les parents étaient invités à leur carnaval. Vêtus de leur plus beau costume, les bambins ont goûté et fait la fête tout l'après-midi.

La crèche POM D'API a participé pour la première fois à la semaine nationale de la petite enfance, qui s'est déroulée du 18 au 24 mars. Sur thème « Pareil, pas pareil ». Des rendez-vous étaient programmés pour stimuler et développer l'éveil et l'épanouissement des petits. Parents et enfants se sont retrouvés autour d'ateliers : pochettes sensorielles, empreintes digitales, jeu de formes, mémo bébé, rallye photo, café des parents... cette semaine s'est achevée avec une soirée cinéma destinée aux parents sur le thème du handicap.

#### NOUVELLES COORDONNEES :

**Déborah GUETTET**

Tel : 03.21.19.56.25 - mail : pomdapi@grandcalais.fr

**Marie WUYTS**, Relais d'Assistants Maternelles, Tel 03.21.19.56.26.  
Permanence à POM D'API chaque lundi après-midi.



### LE CLEA

#### A la crèche POM D'API

Benoît SAISON est intervenu à la crèche le lundi 8 avril. Il est arrivé avec des chapeaux de papier pour les enfants et leur doudou. Puis il a proposé plusieurs ateliers pour découvrir les sensations que peuvent procurer le papier avec des expériences plutôt sportives ! Les petits ont fait de la glisse et de la luge sur des chemins de papier, marché sur des pas chinois en papier, traversé des tunnels de papier...

Après l'effort ce fut le réconfort avec un moment de détente sur des hamacs de papier et un temps de lecture.



#### A la médiathèque

Dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique de GRAND CALAIS Terres & Mers, la médiathèque de Les Attaques a accueilli l'exposition de l'artiste Benoît SAISON « Sculptures de Papier » du 29 mars au 16 avril. Lors de son vernissage interactif le vendredi 29 mars, l'artiste a accueilli une cinquantaine de personnes. Il nous a fait partager sa création à partir de papiers formant des étoiles, une forêt... et de livres dont une édition du Da Vinci Code ; les pages du Best-Seller ont été froissées et reconstituées en un tableau. Les enfants ont réalisé des impressions avec des tampons et apprécié le «tour de magie» de Benoît SAISON...

Les participants ont eu l'agréable surprise de découvrir un buffet sucré/salé avec des bouchées dissimulées dans des feuilles de papier qui formaient un tableau.

En parallèle de l'expo, deux gestes artistiques intergénérationnels ont été proposés « Œuvre éphémère » et « Création d'un dessin animé » par Erick Tavernier.





La patinoire, une activité appréciée de tous les enfants !

## LE CENTRE DE LOISIRS

62 Enfants étaient inscrits à la session d'hiver. Les animateurs avaient choisi pour thème le cinéma, et les ateliers étaient organisés avec des missions «On voit tout en 3D» «Devenons Robin des bois» «Participe au recrutement des supers acteurs»... En parallèle plusieurs sorties étaient programmées : au cinéma, à l'école

des langues, au mini-golf... à la patinoire ICEO, les enfants ont travaillé leurs cascades et à la piscine, place à une version édulcorée des dents de la mer ! Les cérémonies des oscars ont évidemment clôturé le centre. Dans le cadre du CLEA, les enfants ont réalisé des sculptures de papier avec Benoît SAISON ainsi qu'un dessin animé avec Erik CHEVALIER.

Lors de la saison de printemps, la fréquentation a été exceptionnelle avec un effectif quasiment

égal à celui de l'été ! 87 enfants ont profité de nombreuses animations de qualité toujours sur le thème du cinéma. La session a débuté avec une intervention du CLEA pour la découverte de la photographie argentique, ils ont également profité d'ateliers manuels : initiation au Scrapbooking, fabrication de pompons... de nombreuses sorties, école des langues, expédition au bois de Guînes... étaient aussi au programme.



Découverte de la photographie argentique



Balade au bois de Guînes

## INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS POUR CET ETE

**Nouveauté :** Le péri-accueil est ouvert dès 7h15 et jusqu'à 18h.

Le centre est ouvert aux enfants âgés de 4 à 15 ans révolus en début de session, domiciliés sur les communes de Les Attaques, Frethun, Hames-Boucres, Nielles les Calais et Escalles. Selon la disponibilité, le centre accueille également les enfants de GRAND CALAIS Terres & Mers et les extérieurs au territoire (avec un tarif +).

Le centre intercommunal de loisirs fonctionnera du lundi 8 juillet au vendredi 2 août de 9h à 17h et du lundi 5 août au vendredi 16 août de 9h à 17h (sauf week-end et jour férié).

La section Ados sera accueillie à Les Attaques du 8 juillet au vendredi 2 août de 9h à 17h. Elle est réservée aux jeunes nés entre août 2003 et juin 2005.

**Une permanence d'inscription est programmée en mairie le mercredi 15 mai de 16h30 à 18h30.**

Les inscriptions seront closes le vendredi 24 mai à 17h à l'agglomération, 76 boulevard Gambetta CALAIS.

## LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO



Chaque mois, apprenez en vous amusant avec les ateliers ludiques.

**Les places étant limitées, l'inscription**

**préalable est obligatoire.**

Tarif de l'atelier : 3 €

> **Samedi 11 mai de 14h à 16h « Age of Empires II »**, destiné au 8/14 ans. Jouez aux jeux vidéo « All in english »

> **Samedi 25 mai de 14h à 16h « Super Mario »**, destiné aux 6/10 ans. Parlez anglais à travers l'univers de Super Mario (pas de jeu vidéo).

Information et inscription  
au 03.91.94.19.01 ou  
contact@edl-grandcalais.com

Ecole des Langues  
Calais Cœur de Vie  
6 Boulevard Jacquard Calais

## DIMANCHE 26 MAI ELECTION EUROPEENNE

Deux bureaux de vote sont ouverts à Les Attaques, le premier en mairie, le second à l'ancienne école de Pont d'Ardres, de 8h à 18h.

**Dans les communes de plus de 1000 habitants, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité.**



### Qu'est-ce que le parlement Européen ?

C'est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979 les élections Européenne ont lieu tous les 5 ans. Le nouveau Parlement sera composé de 705 membres, la France en comptera 79. En France les membres du Parlement Européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les élus agissent dans les domaines tels que : l'emploi et les droits sociaux, la gestion des frontières, le climat et l'environnement, la santé et l'alimentation, la sécurité.



## INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes en situation de handicap reconnu ou inapte au travail ? Pensez à vous inscrire sur le registre canicule de la commune. L'inscription doit être faite par la personne concernée ou par écrit par un tiers (parent, voisin, médecin...)

Lorsque le plan alerte canicule est lancé par la Préfecture, les personnes inscrites sur le registre recevront une documentation sur les comportements à adopter lors d'une canicule. **L'inscription se fait durant les horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.**

**Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.**

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

N'hésitez pas à signaler votre départ à la brigade de **gendarmerie de Guînes au 03.21.35.20.17** ou à celle de **Fréthun au 03.21.85.97.17**. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour et de nuit, en semaine et le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### Quelques incontournables avant de partir :

N'indiquez pas vos dates de départ sur les réseaux sociaux. Ayez recours à une personne de confiance pour relever le courrier, les publicités... Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

**Avant votre départ :** Fermez correctement fenêtres et volets ; vérifiez le bon état de vos serrures ; il est important de « faire vivre » votre logement, un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières (une prise de type minuteur peut permettre d'allumer certaines lampes). Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les pour votre assurance.

## HORAIRES DES GENDARMERIES

FRETHUN	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	15h-18h

GUÎNES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	Fermé	8h30-12h	8h30-12h	Fermé
Après-midi	Fermé	14H-18H	14H-18H	14H-18H	14H-18H	14H-18H	Fermé

## DEVENEZ ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

La Maison de la Solidarité du Pas de Calais organise des réunions d'information sur le métier d'assistant familial.

Les réunions se déroulent 40 rue Gaillard à CALAIS de 9h15 à 12h.

- > Vendredi 14 juin
- > Vendredi 20 septembre
- > Vendredi 6 décembre



## VIGILANCE SECHERESSE PAR ARRETE PREFECTORAL

Le département du Pas de Calais connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants ayant conduit en 2017 et 2018 à la prise d'arrêtés limitant certains usages de l'eau. Le mois de février 2019 a été sec et la pluviométrie du mois de mars est restée insuffisante pour rattraper le déficit accumulé. Il est donc nécessaire d'anticiper toute dégradation supplémentaire au niveau des nappes. Au regard de cette situation Fabien SUDRY le Préfet du Pas de Calais a décidé de placer le département en vigilance sécheresse et appelle tous les citoyens et les professionnels à réduire les utilisations de l'eau.

### A savoir :

- > Une chasse d'eau qui fuit peut représenter jusqu'à 25 litres d'eau par heure soit 220 m<sup>3</sup> par an.
- > Laisser couler l'eau 3 minutes, c'est gaspiller au minimum 18 litres d'eau.

## ABEILLES ET FRELONS

Cédric CRUSSARD est le référent « Sentinelles » auprès de la Préfecture pour le signalement des frelons asiatiques. Si vous pensez avoir un nid de frelons asiatiques sur votre propriété n'hésitez pas à le contacter, il se déplacera puis fera une déclaration auprès de la Préfecture. S'il s'agit bien de frelons asiatiques, la préfecture prendra des dispositions.

Cédric CRUSSARD enlève également les essaims d'abeilles.

**Contact : 06.32.24.37.96**

## NOUVEAUX HORAIRES DU RESTAURANT DE LA GARE

Cuisine traditionnelle et faite maison.

Ouverture le midi du lundi au vendredi et le vendredi soir.

Nouvelle formule pour les réceptions et service traiteur.

**Tél 03.21.82.22.28**  
**melchior.a@orange.fr**



## ÉTAT CIVIL

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- M. Maurice DEGUINES, le 2 mars 2019
- Mme Marthe LEBRUN, née VALEMBOIS, le 15 mars 2019
- M. Yves WINTREBERT, le 27 mars 2019

### ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

- Tom BECLIN, le 23 février 2019, fils d'Henrik BECLIN et d'Aurélien COZETTE
- Fantine LOYER, le 9 mars 2019, fille de Jean-Paul LOYER et de Jeanne MAGNIEZ

- Abby DENIS, le 2 avril 2019, fille de Olivier DENIS et de Sophie POURRE

- Julia DEBLAECKER, le 13 avril 2019, fille de Ludovic DEBLAECKER et de Pauline BAILLIEU

### BAPTÊME RÉPUBLICAIN

- Jonathan LEPRINCE et Emilie MABILLE ont donné à leur fils Eliès pour parrain et marraine Mickaël TURPIN et Céline MABILLE



LES **ATAQUES** infos - n° 19 - 2<sup>e</sup> trimestre 2019

Directeur de la publication : N. Denière - Rédaction : D. Leveugle, C. Benedetti et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - J.P. Vasseur - Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres

## La Ducasse devient la Fête Communale pour le rendez-vous de toutes les familles au stade les 6 et 7 juillet prochains

Notre traditionnelle ducasse du 2<sup>ème</sup> week-end de juillet va prendre un nouveau virage cette année. Ce sont des contraintes calendaires qui nous ont amenés à repenser son programme. En effet, notre artificier est engagé dans une autre commune le 13 juillet au soir, et Mme le Maire n'a pas souhaité organiser une ducasse sans son traditionnel feu d'artifice.

Elle a donc réuni les membres de la Commission Communale des Fêtes qui ont décidé d'avancer ce rendez-vous au 1<sup>er</sup> week-end, les 6 et 7 juillet. Les associations locales ont été sollicitées pour bâtir un programme de fête qui réponde pendant ces 2 jours aux attentes de tous, petits et grands.

Nous vous invitons donc à noter ce changement de date, et à participer en famille à cette fête locale qui se déroulera au stade, chemin du Contre Halage.

### Samedi 6 juillet- Animations permanentes de 14 à 23 h.

**JEUX GONFLABLES** pour les ENFANTS - A partir de 14 h et jusqu'à 22 h -

**JEUX TRADITIONNELS ANCIENS - PETANQUE** à 15 h. avec l'Association Loisir Pétaque Attaquois

**FOOT** : A partir de 15 h. Concours de tirs cadrés - Dribble - Jonglage par l'U.S. A, avec remise de médailles.

**STANDS d'animations pour les enfants** par l'Association des Parents d'élèves à partir de 15 h.

**FRITERIE** service en continu à partir de midi et jusqu'à minuit.

**BUVETTE**

### Le samedi soir, SPECTACLES pour Tous

A 20 h30 : **Parodie de l'ECOLE des FANS** par le Club Détente- pour un moment de rires partagés

A 21 h. : **Spectacle burlesque « PARTIE de LEGENDES en l'AIR »** par les comédiens de la Compagnie de l'Orange Bleue qui vont nous emmener dans leurs délires comiques sur fond d'histoire(s) locale(s).

**FEU d'ARTIFICE** - A 23 h.

### Dimanche 7 juillet - De 9h30 à 18h

**TIR à l'ARC** - Initiation tout public - de 9 h.30 à 11 h.

**JEUX GONFLABLES** de 10 à 18 h.

A partir de 11 h. **ANIMATION-SPECTACLE** en extérieur

« **COMPLETEMENT DINDE** » par la Compagnie de l'Orange bleue à 12h.

**BUVETTE** à 12 h30.

**BARBECUE** à 12h30 avec la participation de la **boucherie MATRINGHEM** et de la **boulangerie DEJONGHE**.

**Préparez-vous pour un week-end de fête, invitez familles et amis à vous y accompagner.**

#### Le Relais des Attaques

Menu Ducasse

Le samedi 6 midi et soir,

et dimanche 7 au soir

A 20 € boissons comprises

Réservation au 03.21.82.27.51

## LES BROCANTES

La saison des brocantes débutera avec celle de l'USA Foot le dimanche 5 mai. 4 autres rendez-vous sont programmés pour les amateurs de bonnes affaires.

### Inscriptions :

- **Dimanche 7 juillet 7h à 18h - Brocante des Gardénias** : Permanence d'inscription à l'étage de la salle de sport de 9h à 12h, le samedi 22 juin (réservé aux habitants des Gardénias, le samedi 29 juin (réservé aux Attaquois et aux licenciés du club), et le 6 juillet (pour tous).
- **Dimanche 21 juillet - Brocante du Pont d'Ardres** : Permanences du 20 mai au 1er juin pour les riverains au Café du Pont d'Ardres. Pour les extérieurs, au Café le Pont d'Adres, aux horaires d'ouverture sauf le mardi.
- **Dimanche 18 août - Brocante du Centre - Comité des Loisirs** : Permanences le vendredi 26 de 15h30 à 18h30 et 27 juillet de 10h à 12h pour les riverains à la mairie. CHEZ WAIRY les mercredis 31 juillet 7 et 14 août de 16h à 19h et les samedis 3 et 10 août de 10h à 12h.
- **Dimanche 17 novembre - Ludo 62 - Complexe sportif** : inscription sur le Facebook de Ludo62, un mois avant l'événement

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Comité des Loisirs organise le concours des maisons fleuries, le jury passera le samedi 13 juillet. Les bulletins d'inscription seront disponibles à partir du lundi 10 juin, en mairie ou sur [www.lesattaques.fr](http://www.lesattaques.fr). Clôture des inscriptions le vendredi 5 juillet.

## MUSEE DES BEAUX-ARTS

Le Street Art s'invite au musée avec l'exposition « Conquête urbaine »

Plus d'infos sur : <https://www.calais.fr/fr/Ville-de-Calais/envie-de-bouger/a-visiter-a-voir/musee-des-beaux-arts/expositions/exposition-en-cours>

L'exposition est visible jusqu'au dimanche 3 novembre, du mardi au dimanche de 13h à 18h. Le musée est fermé les jours fériés. L'entrée est gratuite chaque premier week-end du mois.



## FÊTE MEDIEVALE

Les 8, 9 et 10 juin les membres de l'association CIAA organisent la deuxième édition de la Fête Médiévale sur le site du complexe sportif.

De nombreuses animations sont programmées : marché artisanal, camp médiéval avec veillée le samedi, lecture de contes, démonstrations avec des forgerons, des brodeuses... initiation au tir à l'arc, jeux familiaux pour petits et grands, jeux de combats.

Buvette et restauration sur place, repas le dimanche midi (15€). **L'entrée est gratuite.**

Contact et réservation 06.62.02.12.65 ou [ciaa.lesattaques@gmail.com](mailto:ciaa.lesattaques@gmail.com)

## AGENDA

### MAI

**Dimanche 5 :** USA - Brocante - Terrain de sports

Mercredi 8 à 10h30 : ACPG - Commémoration au Monument aux Morts

**Mercredi 8 à 11h :** Médaillés du travail - Salle Polyvalente

**Mercredi 22 de 10h à 12h :** «La médiathèque s'amuse»

**Vendredi 24 :** Fête des voisins (Pont d'Ardres, Route du Canal d'Ardres, les Gardénias, Sainte-Ide)

**Dimanche 26 mai :** Election Européenne

### JUIN

**Mercredi 5 :** Repas des aînés

**Samedi 8 de 10h à 12h et de 14h à 17h :** EMMAÜS - Braderie

**8, 9 et 10 :** CIAA - Fête médiévale - Derrière le terrain de sports

**Samedi 15 :** Kermesse de l'école - Complexe sportif

**Dimanche 16 juin de 10h à 18h :** EMMAÜS - Grande vente solidaire

**Mardi 18 à 18h :** ACPG - Commémoration de l'Appel du 18 Juin au Monument aux Morts

**Mercredi 19 à 10h :** Médiathèque atelier «TAM, TAM » Création d'un instrument de musique à percussion



**Samedi 22 à partir de 19h :** LABC - Fête de la musique - Salle des sports

### JUILLET

**Dimanche 7 de 7h à 18h :** LABC - Brocante des Gardénias

**Samedi 6 et dimanche 7 :** Fête Communale au terrain de sports

**Dimanche 21 de 7h à 18h :** Comité des Loisirs - Brocante du Pont d'Ardres par le Comité des Loisirs

### AOÛT

**Dimanche 18 de 8h à 18h :** Brocante du Centre par le Comité des Loisirs

**Dimanche 18 :** Porte ouverte des Gazelles - Ancienne Mairie

**Samedi 24 de 10h à 12h et de 14h à 17h :** EMMAÜS - Braderie

### CHRIS'TOILETTAGE



Après avoir suivi une formation d'éducateur canin et de toiletteur, Christine ATTARD a ouvert fin janvier son salon de toilettage sous l'enseigne Chris'Toilettage. Au 3386 chemin du Contre Halage. Christine ATTARD chouchoute vos chiens et chats du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h. En parallèle du toilettage, Christine ATTARD propose des produits contre les puces, des shampoings, des soins pour les chats Angora et du parfum ! Christine ATTARD anime une page Facebook : Chris'Toilettage et elle propose un système de fidélité avec des réductions sur le tarif.

#### Chris'Toilettage

3386 rue du Contre Halage  
62730 Les Attaques  
Tél : 07.62.19.93.01

### FABRICE MATRINGHEM



Le mercredi 13 mars, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a organisé une soirée afin de célébrer la richesse artisanale de l'agglomération. Plusieurs artisans ont été reçus, parmi lesquels notre boucher/charcutier Fabrice MATRINGHEM qui contribue activement à l'attractivité de notre commune avec une grande notoriété professionnelle.

Fabrice MATRINGHEM a de nouveau reçu la certification d'Artisan en Or. Les artisans en Or sont certifiés par un organisme qui contrôle la qualité des produits, la mise en place de plans d'hygiène et le respect de la chaîne du froid... Les artisans en Or garantissent aussi au minimum 80% de fabrication maison, une gamme de produits variés et réinventent sans cesse les savoir-faire de la région. « Je suis artisan en Or depuis la création de la certification, je la renouvelle, c'est la continuité logique. Ce logo est un gage de qualité pour le client, ça lui donne confiance. Bien entendu nous n'attendons pas ce label pour bien faire notre travail ! »

### UN JOUR, UNE FLEUR

Isabelle HOCHART a repris la boutique « Un jour, une fleur ». Elle a ouvert ses portes pour le week-end de Pâques et les clients étaient très nombreux au rendez-vous « J'ai passé un week-end extra, c'est très encourageant ! ». Isabelle HOCHART réalise des bouquets et des compositions pour tous les instants de la vie. La fleuriste qui adore customiser et détourner des objets propose aussi de la décoration.

Isabelle HOCHART livre sur Calais et les villages alentour et projette d'intégrer un système de livraison à distance. Les commandes peuvent aussi se faire de chez vous en composant le 06.21.98.61.84, puisqu'elle est équipée d'un terminal de paiement à distance.

La reprise de ce commerce est un véritable projet de vie pour Isabelle HOCHART, elle envisage déjà de recruter une apprentie et d'organiser des ateliers de composition florale.

Nous l'accueillons avec grand plaisir dans la commune, et nous projetons déjà pour l'accompagner dans ses projets

#### Horaires d'ouverture de la boutique :

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche de 9h à 13h

Horaires spécifiques pour les jours de fête





## 4<sup>ème</sup> DAN POUR ERIC LASSALLE

Le président et formateur du club d'Aiki Goshindo a obtenu son 4<sup>e</sup> Dan en mars.

Après le 1<sup>er</sup> Dan en 2000, et le 2<sup>e</sup> Dan en 2006, son brevet d'enseignant en 2008 et son 3<sup>e</sup> Dan en 2011, Éric LASSALLE a relevé le défi d'obtenir son 4<sup>e</sup> Dan « Il est très difficile d'obtenir ce grade, cela m'a demandé beaucoup d'énergie, tous les jeudis c'était séance d'entraînement au dojo de les Attaques ou à la salle Nouvelle France à Calais. J'ai effectué un gros travail sur moi-même, sur le mental et sur le physique » L'examen s'est déroulé en deux temps, à Chartres puis à Valenciennes. « Le passage de grade s'est fait à huis clos et devant un jury composé de trois hauts gradés de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Dan dont Maître Roland MAROTEAUX, l'un des plus grand Maître au monde » précise Éric LASSALLE.

Pour obtenir son 4<sup>e</sup> Dan Éric LASSALLE a présenté 20 techniques en Aiki Goshindo Waza, en Randonu No Kata (combat), en bâton et couteau, en défense conventionnelle contre arme, en défense libre contre 4 adversaires... Et prochainement Éric LASSALLE va recevoir un diplôme de Sensin c'est-à-dire un titre de Maître. Dans cinq ans, le président du club Attaquois aura la possibilité de passer son 5<sup>e</sup> Dan.

## Souvenir, souvenir...

Éric LASSALLE a débuté l'Aiki Goshindo il y a 25 ans « Les arts martiaux m'ont toujours intéressé, mais j'ai débuté seulement après avoir inscrit mon fils Moran au club de Les Attaques. Je suis monté progressivement en grade. A l'époque le président du club était Gérard DAGBERT »

1<sup>er</sup> Dan en poche, Eric a été sollicité par Gérard DAGBERT pour lui succéder à l'animation du club

« J'ai dit oui pour une année et... j'y suis toujours ! Quand j'ai débuté, jamais ne n'aurais cru être à la tête d'un club ! Ça n'a pas été évident de le reprendre, il faut savoir manager, être pédagogue, être au faite de la technique, il faut aussi que les élèves croient et aient confiance en une personne. Quand j'ai repris le club d'Aiki Goshindo, nous n'étions que 5 membres, aujourd'hui nous frôlons les 50 adhérents ! En 25 années j'ai dû former une centaine d'élèves, ils s'épanouissent dans ce sport et moi je suis très fier d'eux, des progrès qu'ils font ! J'ai également eu le bonheur d'emmener une quinzaine de personne jusqu'au grade de ceinture noire. Actuellement, deux de mes élèves, Mickaël et Adrien se préparent pour le passage de leur 2<sup>e</sup> Dan, leur évolution est une source de grande satisfaction ! »

Il n'y a pas d'âge pour commencer l'Aiki Goshindo, à 6 ans ou à 40 ans voire plus tard, cela est sans importance, car chacun progresse à son rythme « J'ai quelques couples parent/enfant, ils évoluent ensemble. Transmettre ma passion est important. Actuellement mon suppléant est Bernard LEMAIRE, il a le grade 3e Dan. Par la suite j'espère trouver un remplaçant, j'ai une petite idée de successeur derrière la tête... »

Éric LASSALLE fait la promotion de sa discipline en précisant que l'Aiki Goshindo a de nombreux bienfaits : maîtrise de soi, épanouissement physique et mental, développement de l'équilibre et de l'endurance, de la musculature, canalise l'agressivité, véhicule des valeurs communes aux arts martiaux et au sport en général telles de l'entraide et le respect.

Si vous souhaitez découvrir l'Aiki Goshindo, Éric LASSALLE vous invite à assister en tant qu'observateur à une séance du club un mardi soir à partir de 19h30. Le Dojo se situe à la salle de sport au premier étage.

Le club Attaquois fait partie de l'école traditionnelle Japonaise d'Aiki Jujutsu Takeda Ryu et il est affilié à l'Union Nationale d'Aiki Jujutsu et Disciplines Associées (UNADA). Éric LASSALLE est aussi le président de la Ligue du Pas de Calais qui regroupe 9 clubs et environ 250 élèves.

Nous le félicitons pour ses performances et pour son indéfectible engagement à former et à transmettre ses compétences.

## Contact :

Éric LASSALLE

Tél 03.21.82.41.65

elassalle62@orange.fr

